



Conseil municipal du 22 janvier 2015

Motion contre la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales

Intervention de Pierre Chiesa pour le groupe EELV

Monsieur le premier adjoint,

Chères et chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Pour EELV, des économies peuvent et doivent être réalisées dans certaines collectivités territoriales. Les écologistes sont d'ailleurs les premiers défenseurs de la simplification des échelons territoriaux et de la clarification des compétences, notamment du fait que l'objectif qui nous réunit est la meilleure efficacité de la dépense publique.

Néanmoins, à EELV, nous n'oublions pas que les collectivités sont aujourd'hui le

premier moteur de l'investissement public en France. Un investissement dont les Français ont besoin car c'est leur qualité de vie quotidienne qui est en jeu : accueil de la petite enfance, centres sociaux, maisons de quartier, équipements sportifs et culturels, transports collectifs, etc. Or le gel des dotations aux collectivités territoriales entre 2011 et 2013 s'est déjà traduit par un recul de leurs investissements. Ceux-ci devraient avoir reculé de 5,6 % en 2014. Comme ces dotations portent 70 % de l'investissement public, cela signifie un recul de 3,9 % de l'investissement public en France pour la seule année dernière.

Et pourtant, à la lecture des données fournies aux députés, ce qu'a proposé le gouvernement, dans son programme de stabilité, c'est non plus un gel, mais une baisse de ces concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales : 1,5 milliard en 2014, puis 11 milliards entre 2015 et 2017. Dans ces conditions, une étude a montré que le recul des investissements des collectivités locales pourrait atteindre 35 % en 2017.

Pour EELV, ce n'est pas en proposant des économies de façon indifférenciée sur les collectivités territoriales que l'on réglera les problèmes structurels de l'économie française mais en mettant en œuvre une politique d'innovation et de réformes de long terme qui ne sont aujourd'hui qu'esquissées. Ne pas se donner les

moyens de s'engager dans une économie de la transition écologique et énergétique, c'est obérer notre avenir – et cela même si les derniers mois nous ont apporté la divine surprise de la dégringolade des prix du pétrole.

Pourtant on ne peut pas tabler sur une énergie dont les prix jouent au yoyo au gré des intérêts financiers et des aléas de la géopolitique. Ainsi, c'est une obligation pour chaque collectivité de réfléchir concrètement à son bilan énergétique et de l'impact qu'il a, au premier chef, sur sa population.

Mais, paradoxalement, investir dans les économies commence par coûter de l'argent. Le retour sur investissement se compte en général en années si ce n'est sur dix, quinze ou vingt ans. Avant d'investir, il faut commencer par procéder à des études, des bilans, des expertises du patrimoine public : administrations, écoles, voirie, etc.

Il est utile de rappeler ce à quoi nous nous sommes engagés dans le programme *Ivry au cœur* pour cette mandature :

En préambule, nous affirmons que « Face à la destruction de la planète, nous voulons être acteurs de la transition écologique. »

Je cite encore : « Ambitions sociale, écologique et participative sont les maîtres mots de notre politique de développement urbain.

La dimension écologique, en particulier à travers les aménagements d'espaces verts publics, sera l'une des priorités de la politique de développement urbain. »

Et dans le détail, la proposition 76 affirme que : « Dans le cadre du projet de restructuration du centre Jeanne-Hachette [...], nous envisagerons la création d'une «Maison de l'Environnement» permettant de mettre en valeur l'engagement de la ville et de développer l'éducation populaire sur l'écologie [...]. »

Ou la proposition 108 : « Nous ferons l'évaluation de notre Projet éducatif local [...] afin de développer davantage de projets sur des enjeux de société fondamentaux tels que : l'écologie, la lutte contre le racisme et le sexisme, la sensibilisation aux handicaps, la culture de la paix et de la non-violence... »

Comment faire sans capacités d'investissement, quand l'État est le premier à se désengager ?

Le mois dernier, notre camarade Tariq Aït Amara rappelait comment on en arrivait à ce que la cité Gagarine-Truillot soit exclue du dispositif ANRU 2 en n'étant pas inscrite dans la liste des 200 quartiers d'intérêt national retenus par le conseil d'administration de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine ; comment l'État est revenu sur des engagements pris avec notre commune, engagements par

ailleurs bien modestes au regard des besoins ; et comment, finalement, sur les près de 70 millions d'euros nécessaires à cette rénovation, quelque 20 millions d'euros de financement de l'État vont manquer. Plus du quart du devis !

Pourtant, au niveau national, si nous voulons atteindre les objectifs que les parlementaires se sont fixés, par exemple d'isoler 500.000 logements par an, si nous voulons développer les énergies locales et renouvelables, nous avons besoin d'investissement. Et il faut le répéter inlassablement, cet investissement sera fortement créateur d'emplois, 330.000 emplois d'ici 2030 selon le débat national sur la transition énergétique.

Des pistes de réflexion existent au niveau local qui peuvent et doivent nous conduire à mieux maîtriser notre consommation d'énergie et à nous engager vers la voie de la sobriété, qui ne doit pas être considérée comme « punitive » ainsi que pourrait le laisser croire une certaine ministre, mais au contraire une occasion d'améliorer nos conditions de vie en lien, notamment, avec les politiques de santé publique.

Il faut pour cela s'interroger sur tous les postes, tous les lieux consommateurs d'énergie : chauffage et climatisation des bâtiments publics, optimisation du parc automobile municipal, développement des infrastructures de production

d'électricité photovoltaïque en liaison, par exemple, avec une amélioration énergétique de l'éclairage public.

Sans oublier aussi, et sans chercher à être exhaustif, notre mode de gestion, de collecte et de traitement des déchets ou le service public de la distribution de l'eau.

Que ces économies potentielles et dont nous allons devoir débusquer les gisements, et malgré le manque à gagner que représentent les millions d'euros de dotations en moins, nous permettent malgré tout, comme ont su le faire d'autres collectivités locales avant nous - je ne vous cacherai pas que nous, groupe EELV, avons les regards tournés vers nos collègues et amis de L'Île-Saint-Denis -, qu'elles nous permettent donc de mettre en œuvre, par exemple, une politique d'écორénovation des logements, aussi bien du parc public qu'à travers les aides et le soutien que la puissance publique peut rendre aux populations les plus démunies, même logées dans le parc privé.

L'exemple frappant et récent de ce à quoi doit faire face notre collectivité nous a été donné cette semaine par la mobilisation des familles vivant dans les trois immeubles délabrés du début de la rue Mirabeau, à la limite de Paris. Sans faire le détail de l'état de dégradation avancée de ces immeubles, il a été au moins relevé le taux d'humidité des murs, le délabrement des plafonds et planchers avec, comme

conséquence, la quasi impossibilité pour ces familles de se chauffer. Ce n'est pas ici que nous réglerons la situation de ces personnes mais leur situation montre que, quel que soit le niveau auquel on aborde la question, ce sont toujours les mêmes sujets qui reviennent : santé, logement, accès à l'énergie.

Ainsi qu'il a déjà été dit en d'autres assemblées, « pour l'emploi et la transition énergétique, il faut des marges de manœuvre. » Certes certaines des réponses sont à trouver au sein de notre propre collectivité mais, en ces temps de crise économique, sociale et morale, le soutien de la puissance publique nationale est indispensable et son désengagement est la plus mauvaise réponse que l'État apporterait.

C'est pourquoi le groupe EELV soutiendra la motion présentée ce soir.

Je vous remercie de votre attention.